

Le crime d'un fou est-il cause d'irrégularité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0286

SourceBoite_020-8-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

La crime d'un hu est iteore d'irregulante

cas 45 : "est l'entia el'ant phinehque
ou iure a lue Tertullus ; ut - d'irregu-
lante et homicide ."

Réponse : "Ih n'y a point d'irregulante
a l'égard du phinehque, ainsi que l'a
dit l'ant' Clement V d'un un de sa consuetu-
dine p'it'ore l'app'ohment du consuet' g'ent
et du bien, auant l'ue en 1311 ou le Pape
el'ant p'it'ant. Si p'it'ore... ou d'ormiens
hominem multet aut occidet, nullum
ex hoc irregularitatem incurrit. Ce sont
les termes de la source du Pontifex

mais si consuetudine el'antime a mu-
tite et lue Tertullus, it est irregular. La
p'it'ore est que el'antime volent' d'el
p'it'ore p'it'ore, et l'antime el'antime p'it'ore
cause de l'homicide qui est ^{434/5} commis, il
est consuetudine qui ayant voulu ^{434/5} la cause, il
est consuetudine avoir voulu avoir l'effet qu'elle a
produit et que p'it'ore consuetudine, it est

Dont parler la reine "
(Article inséré) Port. Dictionnaire
des us de etc. (III. n° 934-5
p. 1741